

Communiqué de presse – 22/08/2013

Pratiques des écoles de conduite dénoncées par le ministre : et la qualité ?

Suite à une étude de l'association de consommateur CLCV, le Ministre de la Consommation Benoît Hamon a dénoncé les comportements de certaines écoles de conduite. L'Association pour la Formation Des Motards rappelle un paramètre essentiel que ni l'étude ni le Ministre ne semblent prendre en compte : la qualité de la formation. Elle a un impact sur le tarif, mais aussi directement sur la sécurité des conducteurs : elle doit être un critère plus important que le coût.

Le Ministre a raison : l'affichage clair des tarifs est indispensable, tout comme l'évaluation objective du nombre d'heures. Mais réduire la formation à un prix et un taux de réussite, c'est passer à côté de l'essentiel : quel est le but ? Obtenir l'examen ou apprendre à conduire de façon responsable ?

Tirer les prix vers le bas, bachoter l'examen pour optimiser le taux de réussite, se contenter de cours de code sur DVD, afficher des forfaits alléchants suivis d'heures au prix fort... les formations low-cost sont hélas largement répandues. C'est pourquoi limiter le choix d'une école de conduite à son tarif (même s'il est affiché dans le respect de la loi) est inadapté : on ne vend pas un enseignement comme un produit ménager ! De plus, le taux de réussite n'est pas un indicateur suffisant de la qualité de la formation, notamment pour la moto – ou alors, qu'on l'affiche par inspecteur, car là aussi, il y a des disparités et elles n'ont pas de sens en ce qui concerne un examen d'Etat...

Choisir une école de réputation sérieuse, qui possède une véritable éthique de travail et le goût de l'enseignement bien fait (en rémunérant correctement ses salariés...) est indispensable – quitte à ce qu'elle soit un peu plus chère. Outre que les écoles ne supportent pas toutes les mêmes coûts : un établissement au centre d'une grande ville aura plus de frais qu'une enseigne rurale.

En déployant son label en partenariat avec l'Assurance Mutuelle Des Motards, l'AFDM promeut depuis les années 1980 une formation de qualité au coût le plus juste. Elle se tient à disposition de M. Hamon pour faire progresser de façon cohérente ce point crucial de l'édifice de sécurité routière : la formation.

Contacts presse : Frédéric George - 06 27 70 74 72
Pascal Wolf, enseignant de la conduite - 06 61 48 04 08